CONFEDERATION NATIONALE
DE LA BOULANGERIE ET DE LA
BOULANGERIE PATISSERIE FRANCAISE

27, Avenue d'Eylau
75116 PARIS

BILAN 2015

BILAN ACTIF

RUBRIQUES	MONTANT BRUT 31/12/2015 €	AMORTISSEMENTS PROVISIONS €	MONTANT NET 31/12/2015 €	MONTANT 31/12/2014 €
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels informatiques	2 153	1 987	166	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Matériel salons	5 279	2 596	2 684	3 343
Installations générales, agencts	72 465	51 322	21 142	30 200
Matériel de transport	24 656	24 656	-	-
Matériel de bureau et informatique	30 186	18 517	11 669	8 095
Mobilier	47 394	45 081	2 313	5 173
AVANCES ET ACOMPTES	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres titres immobilisés	11 525	-	11 525	11 525
Prêts	40 600		40 600	7 200
ACTIF IMMOBILISE	**234 258**	**144 160**	**90 098**	**65 537**
CREANCES				
Autres créances	221 638	-	221 638	388 623
Valeurs mobilières de placement	3 736 418	-	3 736 418	3 815 428
Disponibilités	41 364	-	41 364	49 242
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	41 215	-	41 215	55 046
ACTIF CIRCULANT	**4 040 636**	**-**	**4 040 636**	**4 308 340**
TOTAL GENERAL	**4 274 893**	**144 160**	**4 130 734**	**4 373 877**

BILAN PASSIF

RUBRIQUES	MONTANT 31/12/2015 €	MONTANT 31/12/2014 €
Confédération	2 557 475	2 462 788
Caisse d'entraide	7 146	7 146
Autres réserves	457 347	457 347
RESULTAT DE L'EXERCICE - Excédent	79 867	94 686
CAPITAUX PROPRES	**3 101 835**	**3 021 968**
Provisions pour risques non récupération des cotisations 2008 à 2015	100 537	294 759
Provisions pour charges départ en retraite du personnel	257 157	240 918
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**357 694**	**535 677**
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	183 500	421 710
Dettes fiscales et sociales	380 441	358 843
DETTES DIVERSES		
Autres dettes	35 264	35 679
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	72 000	-
DETTES	**671 205**	**816 231**
TOTAL GENERAL	**4 130 734**	**4 373 877**

COMPTE DE RESULTAT (Première Partie)

RUBRIQUES	MONTANT 31/12/2015 €	MONTANT 31/12/2014 €
Cotisations	1 693 435	1 686 145
Subventions	96 000	150 160
Autres produits de gestion	1 816 371	1 778 985
Reprise sur amorts, prov et transferts de charges	235 877	83 376
PRODUITS D'EXPLOITATION	**3 841 683**	**3 698 666**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats et charges externes	1 986 204	1 918 308
Impôts et taxes	133 571	128 534
Charges de personnel	1 416 585	1 386 957
Dotation aux amortissements	18 813	19 209
Dotation aux provisions	55 817	114 330
Charges diverses	168 471	40 838
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**3 779 460**	**3 608 176**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**62 223**	**90 490**
PRODUITS FINANCIERS		
Produits sur autres créances immobilisées	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Produits nets sur cession valeurs mobilières de placement	18 204	5 344
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**18 204**	**5 344**
RESULTAT FINANCIER	**18 204**	**5 344**
RESULTAT COURANT	**80 427**	**95 834**

COMPTE DE RESULTAT (Deuxième Partie)

RUBRIQUES	MONTANT 31/12/2015 €	MONTANT 31/12/2014 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	-	-
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	560	1 148
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**560**	**1 148**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**- 560**	**- 1 148**
TOTAL DES PRODUITS	3 859 888	3 704 010
TOTAL DES CHARGES	3 780 020	3 609 324
RESULTAT DE L'EXERCICE	**79 867**	**94 686**

CONFEDERATION NATIONALE
DE LA BOULANGERIE ET DE LA
BOULANGERIE PATISSERIE FRANCAISE

27, Avenue d'Eylau
75116 PARIS

A N N E X E

au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2015, dont le total est de 4 130 734 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de 3 859 88 Euros et dégageant un excédent de 79 867 Euros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Les comptes annuels ont été établis par le bureau de la Confédération et approuvés par le Comité d'Audit dans sa séance du 10 mai 2016.

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

	N° PAGES
REGLES ET METHODES COMPTABLES	
RAPPEL DES PRINCIPES	2
METHODES D'EVALUATION	2/3
NOTES SUR LE BILAN ACTIF	
ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE	4
ETAT DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	4
COMMENTAIRES SUR L'ACTIF IMMOBILISE	
- Immobilisations incorporelles	4
ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES	5
COMPTES DE REGULARISATION	
- Produits à recevoir	5
- Charges constatées d'avance	5
NOTES SUR LE BILAN PASSIF	
ETAT DES ECHEANCES DES DETTES	6
COMPTES DE REGULARISATION	
- Etat des charges à payer	6
NOTES SUR LE BILAN ACTIF ET PASSIF	
ETAT DES PROVISIONS	7

La Confédération Nationale de la Boulangerie et de la Boulangerie Pâtisserie Française applique depuis le 1er janvier 2000 le Plan Comptable révisé.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Rappel des principes

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Méthodes d'évaluation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

• Matériel salons	8 à 10 ans
• Installations générales, agencements	5 à 10 ans
• Matériel de transport	4 ans
• Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
• Mobilier	5 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet d'une appréciation cas par cas. En fonction du risque encouru, est constituée sur chacune d'elles une provision pour dépréciation.

COTISATIONS

Sont enregistrées en produits d'exploitation :

a) Les cotisations perçues au cours de l'exercice, au titre du même exercice ;
b) Les cotisations non encore perçues au 31 décembre au titre de l'exercice, qui figurent en contrepartie, à l'actif du bilan en « Autres créances – Cotisations à recevoir » ;

SUBVENTIONS

Les subventions perçues dans l'exercice figurent intégralement dans les produits d'exploitation dudit exercice.

PRODUITS DE GESTION

Ils concernent essentiellement les sommes en provenance de AG2R La Mondiale.

PROVISIONS

Outre les provisions pour litiges, risques et charges, les droits acquis pour l'ensemble du personnel en matière d'engagement au titre des indemnités de départ à la retraite font également l'objet d'une provision dans les comptes.

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

	Valeur brute 01/01/2015	Augmentations	Diminutions	Valeur brute 31/12/2015
	€	€	€	€
INCORPORELLES	1 865	288	-	2 153
CORPORELLES	170 293	9 687	-	179 980
FINANCIERES	18 725	40 000	6 600	52 125
TOTAL	**190 883**	**49 975**	**6 600**	**234 258**

Les principales variations affectent les postes suivants :

- Logiciels	acquisition	288 Euros
- Matériel de bureau et informatique	acquisition	9 687 Euros

ETAT DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

	Valeurs brutes 01/01/2015	Dotations	Reprises	Valeurs brutes 31/12/2015
	€	€	€	€
INCORPORELLES	1 865	122	-	1 987
CORPORELLES	123 481	18 691	-	142 172
TOTAL	**125 346**	**18 813**	**-**	**144 159**

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Cette rubrique comprend exclusivement les logiciels informatiques.
Ils sont amortis sur un an

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

	Montants bruts au 31/12/2015	Échéances à un an au plus	Échéances de un an à cinq ans
	€	€	€
ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations	52 125	-	52 125
ACTIF CIRCULANT			
Autres créances	221 638	221 638	-
TOTAL GENERAL	**273 763**	**221 638**	**52 125**

PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir comptabilisés en fin d'exercice se sont élevés à 221 638 Euros et se décomposent de la manière suivante :

	€
- Produits d'exploitation	221 638

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance comptabilisées en fin d'exercice se sont élevées à 41 215 Euros et se décomposent de la manière suivante :

	€
- Charges d'exploitation	41 215

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

La récapitulation des dettes de la Confédération, par échéances se présente comme suit en fin d'exercice :

	Montants bruts au 31/12/2015		Échéances à un an au plus
	€		€
DETTES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	183 500		183 500
Dettes fiscales et sociales	380 441		380 441
TOTAL GENERAL	**563 941**		**563 941**

ETAT DES CHARGES A PAYER

La récapitulation, par nature de dettes, des charges à payer en fin d'exercice, se présente comme suit :

	€
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	183 500
Dettes fiscales et sociales	263 837
TOTAL	**447 337**

ETAT DES PROVISIONS

TOTAL		535 678	55 816	233 800	357 694
TOTAL GENERAL		**535 678**	**55 816**	**233 800**	**357 694**
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		55 816	233 800	
	- exceptionnelles		-	-	
	TOTAL		**55 816**	**233 800**	

AUDITEURS ASSOCIES CONSULTANTS EUROPEENS
4, rue Firmin Gillot – 75015 PARIS – Tél. 01.45.32.54.04 – Fax 01.45.32.02.86

CONFÉDÉRATION NATIONALE DE LA BOULANGERIE ET BOULANGERIE-PÂTISSERIE FRANÇAISE

27, avenue d'Eylau
75116 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2015)

A.A.C.E.

S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
au capital de 370 000 Euros – R.C.S. : PARIS B 351 631 460 – SIRET 351 631 460 00026 – A.P.E. 6920 Z
inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région Paris Ile-de-France
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
N° Identification intracommunautaire FR 89 351 631 460

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
(Exercice clos le 31 décembre 2015)

Aux Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Bureau, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la **CONFÉDÉRATION NATIONALE DE LA BOULANGERIE ET BOULANGERIE PÂTISSERIE FRANÇAISE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau de la Confédération et approuvés par le Comité d'Audit. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la CONFÉDÉRATION NATIONALE DE LA BOULANGERIE ET BOULANGERIE PÂTISSERIE FRANÇAISE à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

.../

II. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier, approuvé par le Comité d'Audit et dans les documents mis à la disposition des adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 10 juin 2016

Le Commissaire aux Comptes

A.A.C.E.

Michel RIGUELLE